

Réunion du think-tank Energie pour l'Afrique du 2 mai 2012

Introduite par Jean-Pierre Favennec et Philippe Lambert cette réunion de lancement du think-tank Energie pour l'Afrique a réuni une quarantaine de personnes d'horizons divers et de plusieurs pays.

L'ADEA souhaite renforcer son action de réflexion et de recherche en mobilisant ses partenaires et toutes les parties prenantes pour favoriser une meilleure connaissance des conditions et opportunités permettant l'accélération de l'accès à l'énergie pour toutes les populations du continent africain dans des conditions de coût et de sécurité raisonnables.



Pluridisciplinaire et internationale dans sa composition, Energie pour l'Afrique favorisera les regards croisés sans parti pris sur toutes les énergies.

Energie pour l'Afrique facilitera le partage d'expertise par la diffusion d'études, de réflexions diversifiées et par la publication de ses propres travaux et recommandations autour d'un sujet central : le développement et l'accès à l'énergie de tout le continent africain. Les dimensions économique, géopolitique, technique, éducative, financière, environnementale et sociologique seront intégrées afin d'enrichir les connaissances et la vision de l'avenir énergétique du continent africain.

Pour cette réunion inaugurale, quatre intervenants ont lancé le débat sur des axes différents des questions énergétiques en Afrique.

- **Claude Mandil, ancien directeur exécutif de l'AIE**, a tracé les perspectives pétrolières et gazières sur le continent africain et tiré l'attention sur la nécessité d'accompagner la planification des investissements photovoltaïques par un développement des moyens techniques et humains adapté (maintenance, infrastructures, formation). Claude Mandil a également souligné qu'il était nécessaire d'impliquer les populations locales dans les projets en leur appliquant une contribution financière, même minime. Il pourront ainsi mieux s'approprier leurs installations.

- **Philippe Hugon, économiste, professeur des universités et chercheur à l'IRIS**, a resitué les questions énergétiques de l'Afrique dans leur contexte géopolitique. L'Afrique est un continent particulièrement contrasté à plusieurs titres – 54 pays, poids

de la biomasse de l'ordre de 50%, accès à l'énergie électrique de 30% en moyenne (10% en Afrique subsaharienne). C'est un continent aux potentialités très importantes en hydroélectricité, solaire et éolienne. Mais c'est aussi le continent le plus impacté, avec de grandes différences selon les zones géographiques, par le changement climatique. L'arbitrage énergie, eau et agriculture est une question fondamentale. L'Afrique est un continent de réserves énergétiques pour l'avenir. Le continent africain représente une région stratégique majeure dans l'économie des hydrocarbures et pratiquement la très grande majorité des pays ont le potentiel de devenir pays producteurs. Parallèlement, le mix des acteurs se diversifie avec l'entrée en scène de la Chine et des pays émergents du Sud. L'Afrique représente une zone de diversification des risques intéressante pour

le marché mondial de l'énergie. Toutefois les risques de conflictualité - delta du Niger, Soudan, Golfe de Guinée - y sont préoccupants. Parallèlement, l'émergence d'intégrations électricité (WAPP, COMELEC, East African Power Pool) pourrait favoriser la coopération et la paix. Chaque énergie a ses avantages, risques et coûts. Le nucléaire essentiellement concentré en Afrique du Sud pose la question de l'adaptation des énergies des pays riches au contexte de pays pauvres.

• **Tidiani Ben Al Houssein, CEO du groupe Star Oil (Mauritanie, Mali, Sénégal, Afrique du Sud)**, a abordé la question des régulations comme facteur clé du développement des investissements énergétiques. Le développement des investissements énergétiques nécessite un cadre juridique, réglementaire et économique clair permettant aux acteurs et opérateurs d'investir et de jouer leur rôle en toute sécurité. Les deux extrêmes - un marché entièrement encadré et le laissez-faire intégral sont chacun à leur manière néfastes. L'Etat doit jouer son rôle éminent d'émetteur d'un ensemble de règles permettant équilibre et équité et favorisant le développement. Les régulations doivent favoriser la vérité des coûts, la concurrence et les investissements. Les autorités de régulation doivent être compétentes, indépendantes et incitatives. Nourri d'exemples concrets cet exposé a mis en relief les mécanismes conduisant à la non application des textes et règles et leur impact néfaste sur le développement des investissements.



• **L'Amiral Patrick Hébrard, expert des questions stratégiques et membre du Forum du Futur**, a tracé le panorama des transports maritimes et du développement des installations portuaires en Afrique et notamment dans le Golfe de Guinée. Le continent africain était jusqu'à présent sous-équipé en moyens portuaires, à l'exception de certains pays comme l'Afrique du sud. Des travaux importants sont actuellement en cours pour augmenter les capacités d'accueil et s'adapter aux évolutions du transport maritime dans un contexte de course au gigantisme : porte-conteneurs de 400 m de long pouvant transporter 18000 conteneurs, retour aux supertankers pétroliers, super vraquiers... transports de hub-à-hub (ports d'éclatement). Le Golfe de Guinée est une zone à cheval sur deux structures régionales (CEDAO et CEEAC couvrant une zone de 10 millions de km²) avec

19 pays ayant une façade maritime avec une très grande diversité en termes de superficie, langues et de culture. Le littoral du golfe de Guinée est une zone de dynamisme démographique et économique avec des villes portuaires importantes (Lagos, Abidjan, Pointe Noire, Luanda). C'est aussi une région qui connaît une instabilité politique, des litiges importants sur le partage des zones économiques exclusives (ZEE) et des droits d'accès aux ressources afférents (pétrolières notamment). De nombreuses activités illégales (trafics d'armes ou de drogue, piraterie, brigandage, pêche illicite) viennent pénaliser lourdement les économies de la région entraînant insécurité, criminalité et fuite des entreprises. Une coopération régionale est indispensable pour lutter contre ces fléaux. Elle est demandée par les instances internationales (ONU, UE...), et doit être encouragée ■

Le think-tank Energie pour l'Afrique se réunira tous les deux mois en moyenne pour travailler les sujets transversaux. Trois sous-groupes vont se constituer pour approfondir les thématiques sectorielles :

- **Pétrole & gaz : Jean-Pierre Favennec**
- **Electricité et réseaux : Philippe Lambert**
- **Energies Renouvelables : François Verdier**

Prochaine réunion : le 11 juin de 15h30 à 18h00 à l'Agence Internationale de l'Energie